

PREMIÈRE ASSEMBLÉE DU NOUVEAU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA VILLE DE CARAQUET TENUE LE JEUDI
19 MAI 2016 À 18 h 30 À L'HÔTEL DE VILLE DE
CARAQUET

2016-112

Ouverture de la réunion

Le maire, Kevin J. Haché, appelle l'assemblée à l'ordre vers 18 h 30 et souhaite la bienvenue au futur conseil et aux gens présents dans la salle.

2016-113

Serment d'entrée en
fonction

En vertu des pouvoirs qui lui sont dévolus par l'article 33(4)c) de la Loi sur les municipalités, chapitre M-22, le juge Donald J. Leblanc fait prêter le serment d'entrée en fonction en application du paragraphe 1 de l'article 33 de la Loi sur les municipalités aux membres du conseil, monsieur Jean-Guy Blanchard, monsieur Camille Gionet, monsieur Rosaire Labrie, madame Marie-Soleil Landry, monsieur Daniel Mallet, madame Mariette Paulin, monsieur Yves Roy ainsi qu'au maire, monsieur Kevin J. Haché. Monsieur Mario Vienneau, étant absent, prêtera le serment d'entrée en fonction ultérieurement.

Après la signature du serment d'entrée en fonction, chaque membre assermenté du conseil municipal prend un siège assigné à la table du conseil.

2016-114

Conflits d'intérêts

Le maire explique aux membres du conseil qu'ils doivent remplir la formule intitulée « Divulcation d'intérêt » (Loi sur les municipalités, L.R.N.B., 1973, C.M-22) et la remettre à la secrétaire municipale après signature.

SONT PRÉSENTS : Monsieur le maire, Kevin J. Haché et les membres : Jean-Guy Blanchard, Camille Gionet, Rosaire Labrie, Marie-Soleil Landry, Daniel Mallet, Mariette Paulin et Yves Roy

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : Environ 28 personnes dans la salle dont un journaliste ainsi que Marc Duguay, directeur général, Julie Jacob, secrétaire municipale, Aline Landry, gestionnaire des arrêtés municipaux et Annie Lanteigne, adjointe exécutive.

2016-115

Ordre du jour

Sur proposition du conseiller Rosaire Labrie et appuyée par la conseillère Marie-Soleil Landry, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé. Adoptée

2016-116

Commentaires du maire

Kevin J. Haché

Le maire Kevin J. Haché remercie les membres du conseil avec qui il a travaillé durant les derniers quatre ans. Il félicite le nouveau conseil et leur souhaite un bon mandat.

2016-117

Élection du maire

suppléant

Sur proposition du conseiller Rosaire Labrie et appuyée par la conseillère Marie-Soleil Landry, il est résolu d'élire le conseiller Yves Roy, maire suppléant pour un mandat de deux ans. Adoptée

2016-118

Signature des documents

légaux

Sur proposition du conseiller Jean-Guy Blanchard et appuyée par la conseillère Mariette Paulin, il est résolu de mandater le maire, Kevin J. Haché, ou en son absence, le maire suppléant, Yves Roy à signer conjointement les documents légaux avec la secrétaire municipale, Julie Jacob, ou en son absence, le secrétaire municipal adjoint, Marc Duguay. Adoptée

2016-119

Signature des chèques

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et appuyée par le conseiller Rosaire Labrie, il est résolu d'autoriser le maire, Kevin J. Haché, ou en son absence, le maire suppléant, Yves Roy à signer conjointement les chèques avec le trésorier, Marc Duguay, ou en son absence, la trésorière adjointe, Liette Dugas. Adoptée

2016-120

Levée de l'assemblée

Sur proposition du conseiller Rosaire Labrie, il est résolu de lever l'assemblée. Et la séance est levée vers 18 h 55.


KEVIN J. HACHÉ, MAIRE


JULIE JACOB, SECRÉTAIRE MUNICIPALE